

- **AVIS D'APPEL À CANDIDATURES**
 - AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)
 - HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO
 - HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
- **AVIS D'ATTRIBUTION**
 - AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHES PUBLICS
- **PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 2021**
 - OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION DU NIGER
 - CONSEIL REGIONAL DE DOSSO
 - DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES DE ZINDER
 - FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II
 - COMMUNE RURALE DE TAGAZAR



DÉCISIONS DU CRD

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS





Sommaire

- **AVIS D'APPEL À CANDIDATURES.....Page 3-6**
- **AVIS D'ATTRIBUTION.....Page 7**
- **PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS.....Page.8-27**
- **DÉCISIONSPage.28-31**



Agence de Régulation des Marchés Publics



Journal des Marchés Publics

Hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Niger
N°370 du 5 au 11 Avril 2021

BP : 725 - Niamey - NIGER
Tél : (00227) 20 72 35 00
Email : armp@intnet.ne

Directeur de Publication
M. Ibrahim Allassane

Directrice de la Rédaction
Mme Zourkaleini Zara

Comité de Rédaction
Mme Zourkaleini Zara
M. Adamou Tahirou
M. Soumana Yacouba
M. Amadou Maman Rabiou
M. Almoctar Mahamane
M. Maharou Habou

Conception & Impression
La GIN

BP: 383 Niamey - Niger
Tél. : +227 20 73 30 91
96 86 33 33

Tirage :
200 exemplaires

Abonnement/Distribution
ARMP : Tél : 20 72 35 00



Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Avis de Demande de Renseignements et de Prix N° 003/ARMP/2021 relatif à la fourniture et à l'installation de matériels divers pour les autorités contractantes.

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés publié dans le Sahel N°10065 du 1er février 2021 et paru dans le SIGMAP ;
2. L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation de matériels divers pour le compte des Autorités Contractantes en un seul lot.

Lot unique : Fourniture et Installation de Matériels divers

No	Désignation	Quantité
1	Photocopieur de grande capacité	3
2	Photocopieur de capacité moyenne	20
3	Vidéo - projecteur	16
4	Perforeuse manuelle	1
5	Machine à reliure	1

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 27 et 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles ;
4. Le délai d'exécution est de trente (30) jours ;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix au Service Passation des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures ;
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de Demande de Renseignements et de Prix, auprès du Service Finances et Comptabilité de l'Agence de Régulation des Marchés Publics moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F.CFA ;
7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat ;
8. Les offres présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires devront parvenir ou être remises au Bureau d'Ordre de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, 394 Rue du Plateau PI 18 au plus tard le lundi 14 juin 2021 à 10 heures ;
9. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP ;

Le Secrétaire Exécutif/PI



HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO

Avis d'Appel Public à Candidatures (AAPC) Réf. 01/2021/DRP/HNABD FOURNITURE PAR COMMANDE DE VIANDE, POISSON ET VOLAILLE

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés publié dans le journal des marchés publics N°374 du 06 au 12 février 2021 ;
2. L'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo (HNABD) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour fourniture par commande de viande et volaille répartie en deux (02) lots distincts:
 - Lot 01 : viande ;
 - Lot 02 : volaille.
3. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée (a l'article 50) du code des marchés publics et des délégations de service public ;
4. Le délai de commencement de livraison est de quinze (15) semaines.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier Demande de Renseignements et de Prix, auprès du service de l'Économat moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F.CFA ;
6. Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux données particulières devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Directrice Générale de l'Hôpital National de Lamordé au plus tard le 17 juin 2021 à 10 heures. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées ne seront pas acceptées.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres ;
8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures dans la salle de réunion de l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister;
9. En cas d'envoi par la poste ou tout mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
10. Par décision motivée, l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Renseignement et de Prix.

La Directrice Générale



HOPITAL NATIONAL AMIROU BOUBACAR DIALLO

Avis d'Appel Public à Candidatures (AAPC) Réf. 03/2021/DRP/HNABD FOURNITURE PAR COMMANDE DES LEGUMINEUSES ET D'EPICES

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés publié dans le journal des marchés publics N°374 du 06 au 12 février 2021 ;
2. L'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo (HNABD) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour fourniture par commande des légumineuses et d'épices répartie en deux (02) lots distincts:
 - Lot 01 : Légumineuses ;
 - Lot 02 : Epices.
3. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée (a l'article 50) du code des marchés publics et des délégations de service public ;
4. Le délai de commencement de livraison est de quinze (15) jours.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier Demande de Renseignements et de Prix, auprès du service de l'Économat moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F.CFA ;
6. Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux données particulières devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Directrice Générale de l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo au plus tard le 17 juin 2021 à 09 heures 30 minutes. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées ne seront pas acceptées.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres ;
8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister;
9. Par décision motivée, l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Renseignement et de Prix ;
10. En cas d'envoi par la poste ou tout mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

La Directrice Générale



HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

Avis de Demande de Renseignements et de Prix No003/HNN/DAF/SPM/DSP/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE L'HABILLEMENT DU PERSONNEL

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés approuvé par lettre N°0071/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 20 janvier 2021, paru dans le Sahel-N°10063 du 27 janvier 2021 et en instance d'être publié dans le SIGMAP ;
2. L'Hôpital National de Niamey (HNN) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé pour l'habillement du personnel.
3. Le délai de livraison est de deux (02) mois;
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements des dites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix au Service Passation des Marchés Publics à l'Hôpital National de Niamey (SPMP/DSP/HNN) les jours ouvrables de 10 heures à 13 heures;
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier Demande de Renseignements et de Prix, auprès du Service Passation des Marchés Publics moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) F.CFA.
7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat;
8. Les offres présentées en un original(1) et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires devront parvenir ou être remises au service Passation des Marchés Publics, BP : 238 /HNN au plus tard le 15 juin 2021 à 09 heures 30;
9. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h00 mn dans la salle de réunion de l'Hôpital National de Niamey en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister;
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des offres ;
11. Par décision motivée, l'Hôpital National de Niamey se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Le Directeur Général



AVIS D'ATTRIBUTION



Agence de Régulation des Marchés Publics

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Exercice budgétaire : 2021

Source de financement : Budget ARMP

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Référence du marché : 005/ARMP/2021

Objet du marché : FOURNITURE D'UN VEHICULE BERLINE

Date et support de Publication de l'avis : Sahel- Quotidien du 9 mars et Sahel- Dimanche des 5 et 12 mars 2021

Date de notification aux soumissionnaires : 27/05/2021

N° Lot1	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
	LA NIGERIENNE DE L'AUTOMOBILE	17.050.500 F.CFA en TTC	30 Jours	Retenu
	CFAO MOTORS NIGER	18.802.000 F.CFA en TTC	60 Jours	Classée 2ème

Niamey, le 27 Mai 2021

Le Secrétaire Exécutif/PI

Agence de Régulation des Marchés Publics

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Exercice budgétaire : 2021

Source de financement : Budget ARMP

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Référence du marché : 006/ARMP/2021

Objet du marché : FOURNITURE D'UN VEHICULE TOUT TERRAIN 4X4 STATION WAGON (6 CYLINDRES)

Date et support de Publication de l'avis : Sahel- Quotidien du 9 mars et Sahel- Dimanche des 5 et 12 mars 2021

Date de notification aux soumissionnaires : 27/05/2021

N° Lot2	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
	CFAO MOTORS NIGER	41.293.000 F. CFA en TTC	14 Jours	Retenu
	LA NIGERIENNE DE L'AUTOMOBILE	38.145.200 F.CFA en TTC	90 Jours	la preuve de l'exécution du marché similaire en nature et en volume au cours de deux (2) dernières années fournie dans votre offre n'est pas conforme. En effet, les copies de contrat, accompagnées des procès-verbaux de réception et/ou attestations de bonne fin, fournies dans votre offre, sont relatives à l'acquisition de véhicules 4x4 double cabine. Vous n'avez pas justifié l'exécution de contrat relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 Station Wagon (6 cylindres).

Niamey, le 27 Mai 2021

Le Secrétaire Exécutif/PI



OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION DU NIGER

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Achat produits alimentaires	DG/ORTN	DRP	PM	11/01/2021
2	Entretien bâtiments	DG/ORTN	AOO	PM	05/01/2021
3	Habillement du Personnel	DG/ORTN	DRP	PM	12/01/2021
4	Matériel de transport	DG/ORTN	AOO	PM	10/06/2020
5	Achat Pièces Détachées pour parc automobile (Entretien véhicules)	DG/ORTN	AOO	PM	27/04/2021
6	Achat de pièces de rechanges pour l'entretien des Climatiseurs	DG/ORTN	DC	PM	
7	Imprimés publicitaires	DG/ORTN	DRP	PM	12/01/2021
8	Achat de climatiseurs	DG/ORTN	DRP	PM	10/02/2021
9	Achat de matériel VSAT	DG/ORTN	DRP	PM	01/04/2021
10	Achat de Matériel vidéo	DG/ORTN	DRP	PM	10/05/2021
11	Achat Matériel HF - VHF	DG/ORTN	DRP	PM	10/02/2021
12	Mobilier de bureau	DG/ORTN	DC	PM	
13	Consommables informatiques	DG/ORTN	DRP	PM	06/04/2021
14	Matériel informatique	DG/ORTN	DRP	PM	03/05/2021
15	Travaux de construction	DG/ORTN	DC	PM	



OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION DU NIGER

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
20/01/2021	27/01/2021	28/01/2021	01/02/2021	10/02/2021	17/02/2021	26/02/2021	1 MOIS	Budget ORTN
14/01/2021	15/02/2021	16/02/2021	22/02/2021	03/03/2021	10/03/2021	19/03/2021	12 MOIS	Budget ORTN
21/01/2021	22/01/2021	29/01/2021	01/02/2021	16/02/2021	23/02/2021	04/03/2021	40 JOURS	Budget ORTN
21/06/2020	23/06/2021	23/07/2021	28/07/2021	06/08/2021	13/08/2021	24/08/2021	2 MOIS	Budget ORTN
06/05/2021	07/05/2021	07/06/2021	12/06/2021	22/06/2021	29/06/2021	08/07/2021	12 MOIS	Budget ORTN
	14/04/2021	20/04/2021	20/04/2021	29/04/2021	06/05/2021	17/05/2021	12 MOIS	Budget ORTN
21/01/2021	22/01/2021	29/01/2021	01/02/2021	16/02/2021	23/02/2021	04/03/2021	12 Mois	Budget ORTN
19/02/2021	22/02/2021	24/02/2021	03/03/2021	12/03/2021	19/03/2021	30/03/2021	30 Jours	Budget ORTN
12/04/2021	13/04/2021	20/04/2021	27/04/2021	06/05/2021	13/05/2021	24/05/2021	40 jours	Budget ORTN
19/05/2021	20/05/2021	28/05/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	29/06/2021	30 Jours	Budget ORTN
19/02/2021	22/02/2021	24/02/2021	03/03/2021	12/03/2021	19/03/2021	30/03/2021	30 Jours	Budget ORTN
	05/04/2021	09/04/2021	09/04/2021	20/04/2021	27/04/2021	06/05/2021	30 jours	Budget ORTN
15/04/2021	16/04/2021	23/04/2021	26/04/2021	05/05/2021	12/05/2021	21/05/2021	15 jours	Budget ORTN
12/05/2021	13/05/2021	20/05/2021	24/05/2021	02/06/2021	09/06/2021	18/06/2021	30 jours	Budget ORTN
	12/03/2021	16/03/2021	16/03/2021	25/03/2021	01/04/2021	12/04/2021	3 MOIS	BUDGET ORTN



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA					
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-001/ Gouiwa - Bengou - Bana - Yélou	Secrétaire Général	AOON	PM	01/07/2021
2	Etude technique des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-001/ Gouiwa - Bengou - Bana - Yélou	Secrétaire Général	CI	PM	
3	Suivi contrôle des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-001 / Gouiwa - Bengou - Bana - Yélou	Secrétaire Général	CI	PM	
4	Travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3002 / Malgorou - Yélou - Sormo - Koutoumbou - Guéza	Secrétaire Général	AOON	PM	07/07/2021
5	Etude technique des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3002 / Malgorou - Yélou - Sormo - Koutoumbou - Guéza	Secrétaire Général	CI	PM	
6	Suivi contrôle des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3002 / Malgorou - Yélou - Sormo - Koutoumbou - Guéza	Secrétaire Général	CI	PM	
7	Travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-003 / Kara Kara - Abdalazi - Yeldou - Kizamou - Laguéré	Secrétaire Général	AOON	PM	26/05/2021
8	Etude technique des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-003 / Kara Kara - Abdalazi - Yeldou - Kizamou - Laguéré	Secrétaire Général	CI	PM	
9	Suivi contrôle des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-003 / Kara Kara - Abdalazi - Yeldou - Kizamou - Laguéré	Secrétaire Régional	CI	PM	
10	Travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-004/ Dioundiou - Kanguwa	Secrétaire Général	AOON	PM	04/06/2021
11	Etude technique des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-004/ Dioundiou - Kanguwa	Secrétaire Général	CI	PM	
12	Suivi contrôle des travaux de construction de dalots multiples et rehaussement de la chaussée sur l'axe RR3-004/ Dioundiou - Kanguwa	Secrétaire Général	CI	PM	



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
12/07/2021	14/07/2021	13/08/2021	17/08/2021	26/08/2021	02/09/2021	13/09/2021	4 mois	DDC/PACT
	31/05/2021	04/06/2021	04/06/2021	15/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	31/05/2021	04/06/2021	04/06/2021	15/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
16/07/2021	19/07/2021	18/08/2021	23/08/2021	01/09/2021	08/09/2021	17/09/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	4 mois	DDC/PACT
04/06/2021	05/06/2021	05/07/2021	09/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/08/2021	4 mois	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	DDC/PACT
	14/06/2021	18/06/2021	18/06/2021	29/06/2021	06/07/2021	17/07/2021	4 mois	DDC/PACT
15/06/2021	17/06/2021	16/07/2021	20/07/2021	29/07/2021	05/08/2021	14/08/2021	4 mois	DDC/PACT
	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2021	16/07/2021	08/07/2020	19/07/2020	14 Jours	DDC/PACT
	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2021	16/07/2021	08/07/2020	19/07/2020	4 mois	DDC/PACT



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
13	Travaux de traitement des ravines des pistes rurales sur les axes RR3-001, RR3-002 et Yélou Goumki	Secrétaire Général	DC	PM	
16	Travaux de réalisation de déviation sur l'axe Embranchement RN7- Adiga Lélé - Sia	Secrétaire Général	AOON	PM	30/07/2021
17	Etude technique des travaux de réalisation de déviation sur l'axe Embranchement RN7- Adiga Lélé - Sia	Secrétaire Général	CI	PM	
18	Suivi contrôle des travaux de réalisation de déviation sur l'axe Embranchement RN7- Adiga Lélé - Sia	Secrétaire Général	CI	PM	
19	Travaux de construction d'ouvrage de franchissement et protection des berges de koris sur l'axe Falmey - Sokalagonga - Karey Kopto	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
21	Suivi contrôle des travaux de construction d'ouvrage de franchissement et protection des berges de koris sur l'axe Falmey - Sokalagonga - Karey Kopto	Secrétaire Général	CI	PM	
22	Rehaussement chaussée, construction de dalot et protection des koris sur l'axe Koutoumbou - Angoal Daoura	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
23	Travaux de traitement des ravines des pistes rurales sur les axes RR3-004, Zabori - Tombo Tessa, Dioundiou - Kanguiwa	Secrétaire Général	DC	PM	
24	Suivi contrôle des travaux de traitement des ravines des pistes rurales sur les axes RR3-004, Zabori - Tombo Tessa, Dioundiou - Kanguiwa	Secrétaire Général	CI	PM	
25	Travaux de construction d'ouvrages de franchissement sur l'axe Karma - Zarma	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
26	Etudes techniques des travaux de construction d'ouvrages de franchissement sur l'axe Karma - Zarma	Secrétaire Général	CI	PM	
27	Suivi contrôle des travaux de construction d'ouvrages de franchissement sur l'axe Karma - Zarma	Secrétaire Général	CI	PM	



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
	05/07/2021	12/07/2021	12/07/2021	21/07/2021	28/07/2021	06/08/2021	45 jours	DDC/PACT
10/08/2021	11/08/2021	10/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	30/09/2021	11/10/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	4 mois	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	45 jours	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	3 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	45 jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	45 jours	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA					
Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
28	Travaux de construction d'ouvrages d'accès au marché de Djébou	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
29	Etude technique des travaux de construction d'ouvrages d'accès au marché de Djébou	Secrétaire Général	CI	PM	
30	Suivi contrôle de travaux de construction d'ouvrages d'accès au marché de Djébou	Secrétaire Général	CI	PM	
31	Travaux de traitement de points critiques sur la piste Bangario - Baba Djerma	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
32	Etude technique des travaux de traitement de points critiques sur la piste Bangario - Baba Djerma	Secrétaire Général	CI	PM	
33	Suivi contrôle des travaux de traitement de points critiques sur la piste Bangario - Baba Djerma	Secrétaire Général	CI	PM	
34	Construction de piste de désenclavement sur l'axe Boyé Boyé - Dolé - Guidal - Tombo Bouzayé - Tombo Dago, Guéhémé	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
35	Etude technique des travaux de construction de piste de désenclavement sur l'axe Boyé Boyé - Dolé - Guidal - Tombo Bouzayé - Tombo Dago, Guéhémé	Secrétaire Général	CI	PM	
36	Suivi contrôle des travaux de construction de piste de désenclavement sur l'axe Boyé Boyé - Dolé - Guidal - Tombo Bouzayé - Tombo Dago, Guéhémé	Secrétaire Général	CI	PM	
37	Construction de piste de désenclavement sur l'axe Kankandi - Wéré Guétémé - Tondi Koirey - K awara – Sossobangou	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
38	Etude technique des travaux de construction de piste de désenclavement sur l'axe Kankandi - Wéré Guétémé - Tondi Koirey - K awara – Sossobangou	Secrétaire Général	CI	PM	
39	Suivi contrôle des travaux de construction de piste de désenclavement sur l'axe Kankandi - Wéré Guétémé - Tondi Koirey - K awara – Sossobangou	Secrétaire Général	CI	PM	



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT
	15/06/2021	22/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	08/07/2020	19/07/2021	14 Jours	DDC/PACT



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
40	Travaux de recherche actions sur la piste de désenclavement dans la commune de Fakara	Secrétaire Général	DC	PM	
41	Etude technique des travaux de recherche actions sur la piste de désenclavement dans la commune de Fakara	Secrétaire Général	CI	PM	
42	Suivi contrôle des travaux de recherche actions sur la piste de désenclavement dans la commune de Fakara	Secrétaire Général	CI	PM	
43	Renforcement du dispositif CFERA- Acquisition de matériels et logistiques		DRP	PM	27/05/2021
44	Travaux de construction d'infrastructures complémentaires du marché à bétail de Gaya	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
45	Etude technique des travaux de construction d'infrastructures complémentaires du marché à bétail de Gaya	Secrétaire Général	CI	PM	
46	Suivi contrôle des travaux de construction d'infrastructures complémentaires du marché à bétail de Gaya	Secrétaire Général	CI	PM	
47	Renforcement du comité de gestion du marché à bétail à Gaya - Acquisition de matériels et logistiques		DRP	PM	27/05/2021
48	Ingénierie sociale des infrastructures PAPI, région de Dosso	Secrétaire Général	AMI	PM	24/05/2021
49	Travaux de construction d'un bloc de trois salles au CEG de Kouassi, commune de Falmey	Secrétaire Général	DC	PM	
50	Travaux de construction de deux blocs de trois salles de classe au CEG de Banizoumbou et CES Tondobon, commune urbaine de Dosso	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
51	Travaux de construction de deux blocs de quatre salles de classe au CEG de Bolbol et Yambaré, communes de Karguïbangou et Gollé	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	4 mois	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	DDC/PACT
07/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	21/06/2021	30/06/2021	07/07/2021	16/07/2021	1 mois	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	4 mois	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	DDC/PACT
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	DDC/PACT
07/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	21/06/2021	30/06/2021	07/07/2021	16/07/2021	1 mois	DDC/PACT
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	3 mois	DDC/PAPI
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	3 mois	FCSE
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	5 mois	FCSE
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	6 mois	FCSE



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
52	Travaux de construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe au CEG de Kamrey, commune de Dan Kassari	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
53	Travaux de construction d'un bloc de trois salles au CEG de Koddo, commune de Fakara	Secrétaire Général	DC	PM	
54	Travaux de construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe au CEG de Rey Rey, commune de Kiéché	Secrétaire Général	AOON	PM	24/05/2021
55	Travaux de construction d'un bloc de trois salles au CEG de Koté Koté, commune de Bana	Secrétaire Général	DC	PM	
56	Travaux de construction de deux blocs de quatre salles de classe au CEG de Baziga et CEG de Mallam Koira, communes de Sokorbé et Falwel	Secrétaire Général	AOON	PM	01/06/2021
57	Travaux de construction d'un bloc de trois salles au CEG de Bankoula, commune de Tibiri	Secrétaire Général	DC	PM	
58	Travaux de construction de deux blocs de quatre salles de classe au CEG de Angoal Dan Baaré et CEG Koukoki, commune de Koré Mairoua	Secrétaire Général	AOON	PM	20/07/2021
59	Travaux de construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe au CEG de Angoal Marafa, commune de Guéchémé	Secrétaire Général	AOON	PM	30/07/2021
60	Suivi contrôle des travaux de construction de 6 salles de classe aux CEG de Kouassi et Koddo, communes Falmey et Fakara	Secrétaire Général	CI	PM	
61	Suivi contrôle des travaux de construction de 8 salles de classe aux CEG Kamrey, Rey Rey, dans les communes de Dan Kassari et Kiéché	Secrétaire Général	CI	PM	
62	Suivi contrôle des travaux de construction de 8 salles de classe aux CEG de Bazika, Mallam Koira, communes de Sokorbé et Falwel	Secrétaire Général	CI	PM	
63	Suivi contrôle des travaux de construction de 15 salles de classe aux CEG de Bankoula, Angoal Dan Baaré, Angoal Marafa, Koukoki, communes de Tibiri, Koré Mairoua et Guéchémé	Secrétaire Général	CI	PM	



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	5 mois	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	3 mois	FCSE
02/06/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	5 mois	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	3 mois	FCSE
10/06/2021	14/06/2021	14/07/2021	19/07/2021	28/07/2021	04/08/2021	13/08/2021	6 mois	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	3 mois	FCSE
29/07/2021	30/07/2021	30/08/2021	03/09/2021	14/09/2021	21/09/2021	30/09/2021	6 mois	FCSE
10/08/2021	12/08/2021	10/09/2021	14/09/2021	23/09/2021	30/09/2021	11/10/2021	4 mois	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	FCSE
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	14 Jours	FCSE



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
64	Acquisition de 364 tables bancs DDES Boboye et FA Dosso Fabidji	Secrétaire Général	AOON	PM	20/07/2021
65	Acquisition de 374 tables bancs DDES Dosso 1, Loga, FA Dosso - Mangué Koira	Secrétaire Général	AOON	PM	05/07/2021
66	Acquisition de 429 tables bancs DDES Dosso 2	Secrétaire Général	AOON	PM	02/08/2021
67	Acquisition de 491 tables bancs DDES Doutchi	Secrétaire Général	AOON	PM	02/08/2021
68	Acquisition de 333 tables bancs aux DDES de Gaya, FA Doutchi - FA Gaya, DDES Dioundiou, FA Doutchi - FA Dioundiou	Secrétaire Général	AOON	PM	02/08/2021
69	Acquisition de 431 tables bancs au DDES Tibiri	Secrétaire Général	AOON	PM	02/08/2021
70	Fourniture des matériels et mobiliers de bureau	Secrétaire Régional	DRP	PM	09/07/2021
72	Acquisition de trois (3) véhicule	Secrétaire Régional	AOON	PM	31/08/2021
73	Entretien et réparation des véhicules	Secrétaire Régional	DC	PM	
74	Acquisition des matériels didactiques et pédagogiques	Secrétaire Régional	DC	PM	
75	Entretien des mobiliers scolaires	Secrétaire Régional	DC	PM	
76	Entretien des batiments scolaires		DC	PM	
77	Travaux d'aménagement du siège du Conseil Régional + construction d'un bureau annexe	Secrétaire Régional	DC	PM	



CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
29/07/2021	04/06/2021	05/07/2021	10/07/2021	20/07/2021	27/07/2021	05/07/2021	3 mois	FCSE
14/07/2021	16/07/2021	16/08/2021	20/08/2021	31/08/2021	07/09/2021	18/09/2021	3 mois	FCSE
11/08/2021	13/08/2021	13/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	3 mois	FCSE
11/08/2021	13/08/2021	13/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	3 mois	FCSE
11/08/2021	13/08/2021	13/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	3 mois	FCSE
11/08/2021	13/08/2021	13/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	3 mois	FCSE
20/07/2021	21/07/2021	31/07/2021	24/07/2021	04/08/2021	11/08/2021	20/08/2021	7 mois	Budbget Conseil Régional
09/09/2021	13/09/2021	14/10/2021	18/10/2021	27/10/2021	03/11/2021	12/11/2021	15 jours	Budbget Conseil Régional
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	7 mois	Budbget Conseil Régional
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	2 mois	Budbget Conseil Régional
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	2 mois	Budbget Conseil Régional
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	2 mois	Budbget Conseil Régional
	26/05/2021	02/06/2021	02/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	3 mois	Budbget Conseil Régional



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II ADDITIF N°1 « WADATA TALAKA »

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
Projet Genre Population et Développement au Niger (GPDN : Convention AFD N»CNE 1194 01 S) Sous composante 2.1: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire et Sous composante 2.2: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire à Niamey					
1	Fourniture de 1 950 kits d'hygiène pour les filles bénéficiaires du cash transfert des Régions de Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéry, Dosso et Niamey	Coordo	AOO	Pm	30/5/21
2	Fourniture de 850 kits scolaires aux filles bénéficiaires du cash transfert dans la région de Niamey	Coordo	DRP	Pm	30/5/21
Projet d'Appui à la Population et à la Santé (PAPS) sous-composantes 2.1 promotion du changement social comportemental et 2.2 autonomisation des femmes et des adolescentes du Projet d'Appui à la Population et à la Santé (PAPS)					
1	Fourniture de kits scolaires aux 4000 filles bénéficiaires du cash transfert des Régions de Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéry, Dosso	Coordo	DRP	Pm	30/5/21
Projet Filets Sociaux Adaptatifs II «Wadata Talaka»					
1	Fourniture de matériel de mise en valeur pour les sites de Cash for work 2019 -2020 de la première phase de la zone agricole des régions de Zinder, Diffa	Coordo	DC	Pm	30/5/21
2	Fourniture et installation des Plaques de visibilité sur les 160 sites de Cash for Work du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II	Coordo	DC	Pm	30/5/21
3	Reproduction des registres et livrets des bénéficiaires du Cash for Work (80 agricoles + 40 pastoraux régularisation)	Coordo	DC	Pm	30/5/21
4	Fourniture de petit matériel des travaux physiques pour les sites de Cash for work 2019 de la deuxième phase de la zone pastorale des régions de Diffa, Dosso, Maradi et Zinder	Coordo	DC	Pm	30/5/21
5	Fourniture de matériel de mise en valeur pour les sites de Cash for work 2019 -2020 de la première phase de la zone agricole des régions de Dosso et Maradi	Coordo	DC	Pm	30/5/21
6	Fourniture de matériel de mise en valeur pour les sites de Cash for work 2019 -2020 de la première phase de la zone agricole des régions de Niamey, Tillabéry	Coordo	DC	Pm	30/5/21



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II ADDITIF N°1 « WADATA TALAKA »

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
Projet Genre Population et Développement au Niger (GPDN : Convention AFD N°CNE 1194 01 S) Sous composante 2.1: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire et Sous composante 2.2: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire à Niamey								
6/6/21	9/6/21	9/7/21	16/7/21	26/7/21	19/8/21	26/8/21	60jrs	AFD/PFS/A
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	AFD/PFS/A
Projet d'Appui à la Population et à la Santé (PAPS) sous-composantes 2.1 promotion du changement social comportemental et 2.2 autonomisation des femmes et des adolescentes du Projet d'Appui à la Population et à la Santé (PAPS)								
11/08/2021	13/08/2021	13/09/2021	17/09/2021	28/09/2021	05/10/2021	14/10/2021	3 mois	FCSE
Projet Filets Sociaux Adaptatifs II «Wadata Talaka»								
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II ADDITIF N°1 « WADATA TALAKA »

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
7	Fourniture de petit materiel des travaux physiques pour les sites de Cash for work 2019 de la deuxième phase de la zone pastorale des regions de Niamey ,Tillabery,Tahoua et Agadez	Coordo	DC	Pm	30/5/21
8	Fourniture de materiel de mise en valeur pour les sites de Cash for work 2019 de la deuxième phase de la zone pastorale des regions de Niamey ,Tillabery,Tahoua et Agadez	Coordo	DC	Pm	30/5/21
9	Fourniture de matériel roulant pour le Projet Filets Sociaux Adaptatifs II " Wadata Talaka"	Coordo	DC	Pm	30/5/21
10	Fourniture de matériel de mise en valeur pour les sites de Cash for work 2019 de la deuxième phase de la zone pastorale des regions de Diffa, Dosso, Maradi et Zinder	Coordo	DC	Pm	30/5/21
11	Fourniture de matériel de mise en valeur pour les sites de Cash for Work 2019 -2020 de la première phase de la zone agricole des regions de Tahoua et Agadez	Coordo	DC	Pm	30/5/21
12	Multiplication du guide révisé et reproduction des pagi volts pour les relais communautaires	Coordo	DC	Pm	30/5/21
13	Recrutement d'un consultant pour élaborer le manuel de gestion du Registre Social Unifié	Coordo	AMI	Pm	30/5/21
14	Recrutement d'un consultant pour proceder à l'Evaluation de la Polititique Nationale de la Protection Sociale pour le Ministre de l'Emploi , du Travail et de la Protection Sociale	Coordo	AMI	Pm	30/5/21



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II ADDITIF N°1 « WADATA TALAKA »

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II
6/6/21	9/6/21	16/6/21	23/6/21	3/7/21	27/7/21	3/8/21	60jrs	Bm/PFS/A/II



COMMUNE RURALE DE TAGAZAR

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMF ou au CF (6)
1	Travaux d'aménagement et rehabilitation de 30ha au niveau de sited'Alkama Fandou, N'Gawa Danchandou, Kogori, Sasaba1 et sandiré dans la commune rurale de Tagazar	SG	94 359 994	AON	05/02/2021
2	travaux de construction et de rehabilitation de trois parcs de vaccination à Gaotawèye, N'Gawa Danchandou et Winditan	SG	19 500 000	DC	
3	Introduction de la culture fourragère dans la commune rurale de Tagazar	SG	7 500 000	DC	
4	Travaux de realisation d' un comptoir de commercialisation des produits agricole /chaîne de valeur	SG	25 000 000	DC	
5	Travaux de construction et approvisionnement d'une banque aliment bétail àWinditan et Sandiré dans la commune rurale de Tagazar	SG	15 000 000	DC	
6	Appui à la production du manioc et de la patate douce par la distribution de boutures de manioc dans la commune rurale deTagazar	SG	9 000 000	DC	
7	Introduction de la culture de blé dans la commune rurale de Tagazar	SG	9 000 000	DC	



COMMUNE RURALE DE TAGAZAR

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2021

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMF ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
16/02/2021	17/02/2021	19/03/2021	24/03/2021	02/04/2021	09/04/2021	20/04/2021	3 mois	PASEC/COLLECTIVITE
	09/12/2021	16/12/2021	16/12/2021	25/12/2021	02/01/2021	12/01/2021	1,5 mois	PASEC/COLLECTIVITE
	09/12/2021	16/12/2021	16/12/2021	25/12/2021	02/01/2021	12/01/2021	1,5 mois	PASEC/COLLECTIVITE
	01/02/2021	08/02/2021	08/02/2021	17/02/2021	24/02/2021	05/03/2021	2 mois	PASEC/COLLECTIVITE
	01/12/2020	08/12/2020	08/12/2020	17/12/2021	24/12/2021	04/12/2021	2 mois	PASEC/COLLECTIVITE
	05/04/2021	12/04/2021	12/04/2021	21/04/2021	28/04/2021	07/05/2021	15 jours	PASEC/COLLECTIVITE
	07/06/2021	14/06/2021	14/06/2021	23/06/2021	30/06/2021	09/07/2021	1 mois	PASEC/COLLECTIVITE



Décision N° 002 /ARMP/CRD

Agence de Régulation des Marchés Publics

du 14 Janvier 2021 sur l'examen de la recevabilité du recours introduit par le Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley commerce général, BTP/H, contre la Délégation Spéciale de la commune rurale de Doungou, relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National N°01/2020/CR/Doungou/PASEC, portant travaux d'aménagement des sites maraichers de Koré et de Doungou dans le Département de Kantché.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS :

- Vu** la Directive n° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu** la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu** la loi n°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger;
- Vu** le Décret n°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu** le Décret n° 2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu** le Décret n° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation;
- Vu** le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu** la Décision n°/PCNR/ARMP du 06 mai 2019, portant désignation des Membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu** la correspondance en date du 07 Janvier 2021 du Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley
- Vu** les pièces du dossier ;
- Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session du **jeudi 14 Janvier mille vingt et un** à laquelle siégeaient **Messieurs MAMOUDOU MAIKIBI**, Président Comité de Règlement des Différends, **OUMAROU MOUSSA**, **MOUSTAPHA MATTA**, **Mesdames MAMANE AMINATA MAIGA HAMIL**, **BACHIR SAFIA SOROMEY** et **SEYNI KADIDIA JOSEPHINE**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité ;
- Assisté de **Messieurs YACOUBA SOUMANA**, Directeur de la Règlementation et des Affaires Juridiques et **ELHADJI MAGAGI IBRAHIM**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance.
- Après en avoir délibéré conformément à la loi, le Comité de Règlement des Différends, a rendu la décision dont la teneur suit :
- Entre
- L'Entreprise Maman Moustapha Souley, Demanderesse**, d'une part ;
- Et
- La Délégation Spéciale de la Commune Rurale de Doungou, Défenderesse**, d'autre part ;
- Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause mais au contraire sous les plus expresses réserves de fait et de droit.
- **Faits, procédure et prétentions des parties**
- Suivant reçu **N°007**, délivré par le receveur municipal de la Délégation Spéciale de la Commune rurale de Doungou (DS/CR), le Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley a acheté le Dossier d'Appel d'Offres susvisé.
- Par lettre en date du **mercredi 30 Décembre 2020**, le Directeur Général de l'Entreprise E.M.M.S a introduit un recours préalable auprès de la Délégation Spéciale de la Commune Rurale de Doungou pour contester le refus de recevoir son offre.
- En effet, le requérant explique qu'il s'était présenté le **mercredi 30 Décembre 2020** à la mairie de Doungou pour déposer son offre, mais les agents municipaux



qu'il a trouvés sur place avaient refusé de recevoir son dossier et lui avaient dit d'attendre l'arrivée du receveur municipal pour avoir des explications.

Cependant, à son arrivée aux environs de **09h 58 mn**, le receveur n'a pas accepté le dépôt ladite offre sans préciser les motifs.

Par lettre du **mardi 05 Janvier 2021**, le Président de la DS/CR de Doungou, Personne Responsable du Marché a, en réponse au recours préalable, reconnu que le **mardi 29 Décembre 2020**, le Directeur Général de l'EMMS était venu aux environs de **11h** à la mairie où il l'a trouvé en personne, en présence de deux (2) autres membres de la délégation.

Selon lui, après les salutations d'usage, le requérant n'avait parlé d'autre chose que de la visite du site maraicher, question à laquelle il lui avait demandé d'attendre l'arrivée du receveur pour faire la situation des DAO vendus comme c'est la veille du dépouillement.

La PRM ajoute que, c'est en ce moment seulement, que le requérant avait dit qu'il a aussi acheté le DAO, mais sans présenter aucun papier, ni enveloppe, prouvant le dépôt de son offre.

Le **même mercredi 30 Décembre 2020**, jour du dépouillement, le Directeur de l'E.M.M.S était venu à la mairie de Doungou vers **10h 17 mn**, en portant dans ses mains des papiers mais sans parler à personne ou vouloir déposer son offre alors même que la clôture et la réception des offres sont fixées le **même jour à 10h précises**.

La PRM précise que son offre a été présentée à la commission à **10h25 mn** pendant qu'elle s'apprêtait à la séance d'ouverture des plis.

Elle conclut en indiquant que le lieu du dépôt, la date et l'heure de la clôture sont bien mentionnés dans le DAO et que le requérant ne devait donc pas attendre la présence du receveur pour déposer son offre.

Ayant reçu une réponse non satisfaisante de la part de la Délégation Spéciale de la commune rurale de Doungou, le Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley a, par courrier du **jeudi 07 Janvier 2021, reçu et enregistré le même jour** au Secrétariat du Comité de Règlement des Différends sous le **numéro 0057 (001)**, introduit un recours devant ledit Comité pour contester le refus du dépôt de son offre.

➤ **Sur la recevabilité du recours :**

L'article 165 du Code des Marchés Publics dispose que: « sous peine d'irrecevabilité, le recours préalable doit être exercé dans les cinq (5) jours ouvrables

suivant la notification du rejet de l'offre ».

L'Entreprise Maman Moustapha Souley, a introduit son recours préalable, le **mercredi 30 Décembre 2020**, après avoir acheté le Dossier d'Appel d'Offre à la mairie de Doungou.

En application des dispositions de l'article 166 du même Code, en l'absence de décision favorable dans les **cinq (5) jours ouvrables** suivant le dépôt du recours préalable, le requérant dispose de **trois (3) jours ouvrables** pour présenter un recours devant le Comité de Règlement des Différends.

Dans le cas d'espèce, à compter du **mardi 05 Janvier 2021**, date de réponse au recours préalable, l'Entreprise Maman Moustapha Souley avait jusqu'au **vendredi 08 Janvier 2021**, pour introduire un recours devant le Comité de Règlement des Différends, ce qu'elle a fait dès

le **jeudi 07 Janvier 2021**, soit dans les délais et les formes requis.

Il y a lieu dès lors, de déclarer recevable, en la forme, le recours introduit par le Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley.

PAR CES MOTIFS :

1. déclare, recevable, en la forme, le recours introduit par le Directeur Général de l'Entreprise Maman Moustapha Souley, commerce général, BTP/H;
2. dit qu'en application de l'article 167 du code des marchés publics, **la procédure de passation dudit Appel d'Offres est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
3. dit **qu'un Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;
4. dit que les documents originaux relatifs à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les meilleurs délais ;
5. dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
6. dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'Entreprise Maman Moustapha Souley, ainsi qu'à la Délégation Spéciale de la Commune Rurale de Doungou , la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le **14 Janvier 2021**

LE PRÉSIDENT DU CRD



Décision N° 007 /ARMP/CRD

Agence de Régulation des Marchés Publics

du 02 février 2021 sur l'examen au fond du recours de l'entreprise Maman Moustapha Souley (E.M.M.S), ayant son siège social à Matameye, TEL : 96 57 94 56 contre la commune rurale de DOUNGOU, relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National N°1/2020/CR/DOUNGOU/PASEC, portant travaux d'aménagement des sites maraichers de Doungou et de Koré en deux (2) lots.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

- Vu** la Directive n° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu** la Directive n° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu** la loi n°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger;
- Vu** le Décret n°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu** le Décret n° 2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu** le Décret n° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation;
- Vu** le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends
- Vu** la Décision n°/PCNR/ARMP du 06 mai 2019, portant désignation des Membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu** Le courrier en date du 07 janvier 2021 du Directeur Général de l'Entreprise MAMAN Moustapha Souley ;
- Vu** les pièces du dossier ;

Publics, membres dudit Comité ;
Assisté de **Messieurs ADO SALIFOU MAHAMAN LAOUJALY**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques par intérim et **ELHADJI MAGAGI IBRAHIM**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance.

Après en avoir délibéré conformément à la loi, le Comité de Règlement des Différends, a rendu la décision dont la teneur suit :

Entre

L'entreprise Maman Moustapha Souley, Demanderesse, d'une part ;

Et

La Commune Rurale de DOUNGOU, Défenderesse, d'autre part ;

➤ **Faits, procédure et prétentions des parties**

EN LA FORME

Le recours ayant été introduit dans les formes et délais prévus par la loi et a été déclaré recevable par décision n°002/ARMP/CRD du 14 janvier 2021 du Comité de Règlement des Différends. Il y a lieu à présent de procéder à son examen au fond.

AU FOND

Suivant reçu N°007 sans date, délivré par le receveur de la Commune rurale de DOUNGOU, le Directeur Général de l'Entreprise E.M.M.S a acheté le Dossier d'Appel d'Offres du marché querellé.

Par lettre du **mercredi 30** décembre 2020, le Directeur Général de l'entreprise E.M.M.S a introduit un recours préalable auprès de la Commune Rurale de Doungou pour contester le refus du dépôt de son offre.

Le requérant explique qu'il s'était présenté à la mairie de DOUNGOU, le **mardi 29** décembre 2020 aux environs de **11h**, où il a rencontré le Président de la Délégation Spéciale en présence de deux (02) autres agents.

Il soutient qu'à l'issue de l'entrevue les agents de la mairie avaient refusé de recevoir son offre en lui reprochant de n'avoir pas apporté la preuve de l'achat du DAO, puis lui ont demandé d'attendre l'arrivée du receveur qui doit attester ou non l'achat dudit DAO.

Il ajoute que le **mercredi 30** décembre 2020, date limite

Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session du **mardi 02 février deux mille vingt et un** à laquelle siégeaient **Messieurs MAMOUDOU MAIKIBI**, Président Comité de Règlement des Différends, **OUMAROU MOUSSA**, **Mesdames MAMANE AMINATA MAIGA HAMIL**, **BACHIR SAFIA SOROMEY** et **SEYNI KADIDIA JOSEPHINE**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés



de remise des offres et du dépouillement, il était retourné à la mairie de Doungou pour y déposer son offre, mais les agents municipaux qu'il y a trouvés avaient encore refusé de recevoir son dossier et en lui demandant d'attendre comme le 29 l'arrivé du receveur municipal, qui s'est présenté finalement aux environs de **09h 58 mn**, ce dernier n'a pas accepté le dépôt de l'offre sans préciser les motifs.

Par lettre du **mardi 05 janvier 2021**, le Président de la Délégation Spéciale de la commune rurale de **DOUNGOU**, Personne Responsable du Marché a, en réponse au recours préalable, reconnu que le Directeur Général de **l'E.M.M.S** s'était rendu à la mairie, le **29 décembre 2020**, mais n'avait évoqué que la visite du site.

Il ajoute avoir indiqué que relativement à la visite du site, il a été demandé au requérant d'attendre l'arrivée du receveur pour faire la situation des DAO vendus comme c'est la veille du dépouillement.

Il précise que c'est en ce moment seulement, que le requérant avait donné l'information qu'il a aussi acheté le DAO sans présenter aucun papier attestant ledit achat ou une enveloppe à déposer.

Le Président de la Délégation Spéciale a également souligné que le **mercredi 30 décembre 2020**, jour prévu pour le dépouillement, le **Directeur de l'E.M.M.S** s'était présenté à la mairie vers **10h 17 mn tenant** des papiers sans adresser la parole à qui que ce soit et n'a manifesté aucune volonté de déposer son offre bien que la date limite du dépôt des offres est fixée le **même jour à 10h précises heure locale**.

Selon toujours le président de la Délégation Spéciale, le requérant n'a présenté son offre à la commission qu'à **10h25 mn** donc au moment même où cette dernière s'apprêtait à procéder à ouverture des plis.

La Personne Responsable du Marché a conclu en indiquant que le lieu du dépôt, la date et l'heure de la clôture du dépôt des offres sont bien mentionnés dans le DAO et que le requérant ne devait donc pas arguer d'attendre la présence du receveur pour déposer son offre.

DISCUSSION

Sur l'unique grief relatif au refus du dépôt de l'offre

Sur ce point, le Comité de Règlement des Différends constate après examen du rapport d'instruction et les débats qui s'en sont suivis que l'entreprise Maman Moustapha Souley a, d'une part, acheté le Dossier d'Appel d'Offres querellé comme l'atteste la copie du reçu joint à son recours, et d'autre part, que celui-ci s'est également présenté à la mairie de DOUNGOU, respectivement le **29 et le 30 décembre 2020**, jour du dépouillement pour déposer son offre mais en vain.

Le Comité de règlement des Différends a constaté aussi à travers les échanges intervenus entre les deux parties, relativement à la date et l'heure du dépôt de l'offre du

requérant que ce dernier a déposé son offre **après 10 heures**. Cependant le **Directeur de l'entreprise Maman Moustapha Souley**, n'a pas apporté la preuve formelle du refus de la mairie de **DOUNGOU** de recevoir son offre le **29 et 30 décembre 2020**.

Ce sur quoi les dispositions de **l'article 9 de l'arrêté N°134/PM/ARMP du 24 juillet 2017**, portant création, attributions, composition type et fonctionnement des commissions des marchés publics et des délégations de service publics des collectivités territoriales, indique que « **La séance d'ouverture des plis est publique (...). Elle a lieu à la date limite fixée pour le dépôt des offres (...)** ».

Mais aussi que **l'IS 22.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres** du DAO précise que « (...) la date et heure limite de remise des offres sont les suivantes : **Date : le mercredi 30 décembre 2020, Heure : 10 h 00 heure locale, NB : les offres remises en retard ne seront pas acceptées** ».

En outre la vérification de l'avis d'appel d'offres du marché publié dans le journal « le Sahel Dimanche » **N°1919 du 27 octobre 2020 a, à la page 16** a également permis de confirmer que « (...) **les offres doivent être remises au plus tard le mercredi 30 décembre 2020 à 10h 00, heure locale et avec la mention** « les offres remises en retard ne seront pas acceptées ».

En considération de ce qui précède, il y a lieu de dire que le dépôt de l'offre de l'entreprise Maman Moustapha Souley, le **mercredi 30 décembre 2020 après 10 heures précises**, l'heure de clôture de la remise des offres indiquée dans le DAO, n'est pas conforme aux dispositions de **l'IS 22.1 des DPAO du DAO** et viole **l'article 9 de l'arrêté** précité.

PAR CES MOTIFS:

- 1- déclare, non fondé, le recours de l'Entreprise Maman Moustapha Souley ;
- 2- dit que l'offre du requérant a été déposée hors délai en violation de **l'IS 22.1 des DPAO du DAO** et de **l'article 9 de l'arrêté N°134/PM/ARMP du 24 juillet 2017** ;
- 3- confirme, les résultats de la commission d'évaluation et d'attribution du marché ;
- 4- dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- 5- dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'Entreprise Maman Moustapha Souley, ainsi qu'à la commune rurale de DOUNGOU, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le **02 février 2021**

LE PRÉSIDENT DU CRD



Champ d'application des Différents modes de passation des marchés publics au Niger